



Numéro de l'acte	2016-204-DGSMW
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	4.1.1

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2016

QUESTION N°2016-204

ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE : Personnel communal – Création et suppression en corollaire des postes de l'espace petite enfance suite au transfert CCAS – Ville – CAPSO au 1^{er} janvier 2017

RAPPORTEUR : Madame Laurence DELAVAL

VU le code général des collectivités territoriales,
VU le code de l'Action Sociale et des Familles,
VU la loi 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes et de leurs établissements publics,
VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
Vu les recommandations de la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer,
Vu la délibération 2016-203 relative au transfert de la gestion de l'Espace Petite enfance à la CAPSO concernant les modalités de reprise de gestion par la commune d'une structure CCAS avant transfert à l'intercommunalité.

Il convient de procéder à une démarche de reprise du personnel de l'Espace Petite Enfance par la commune pour le retransférer immédiatement à la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer afin d'assurer la bonne continuité du service public.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Et à la majorité (trois oppositions), décide :

- de créer et de supprimer en corrélation et simultanément les postes suivants au 1^{er} janvier 2017 :

GRADE	NOMBRE DE POSTES CREES	NOMBRE DE POSTES SUPPRIMES
Attaché principal	1	1
Educateur de jeunes enfants	3	3
Assistant socio-éducatif	1	1
Animateur	1	1
Adjoint administratif de 2 ^{ème} classe	1	1
Adjoint technique de 2 ^{ème} classe	1	1
Agent social de 2 ^{ème} classe	2	2
Auxiliaire de puériculture principale de 2 ^{ème} classe à TNC	1	1
Auxiliaire de puériculture de 1 ^{ère} classe	1	1

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 14 décembre 2016



Le Maire,


Caroline SAUDEMONT



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2016**

Affiché le 15 Décembre 2016

L'An Deux Mille Seize le quatorze décembre à 17h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Caroline SAUDEMONT, Maire, en suite de convocations adressées à domicile le 07 décembre 2016, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Caroline SAUDEMONT – Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE – James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - VASSEUR PEPE Roxanne — Céline PRUVOST - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT – Guillaume BOYAVAL - Bernadette BAROUX - Valérie VASSEUR

Absents excusés :

Christine DACY ayant donné pouvoir à Laurence DELAVAL
François FRADIN ayant donné pouvoir à Sophie LEBRIEZ
Marie-Line GAGNIAC ayant donné pouvoir à Caroline SAUDEMONT
Céline PRUVOST ayant donné pouvoir à Bruno WINTREBERT
Joël DUQUENOY ayant donné pouvoir à Christine COURBOT
Guillaume BOYAVAL ayant donné pouvoir à Corinne REANT

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- 23 présents
- 0 absent non excusé
- 0 absent excusé
- 6 absents excusés avec pouvoir

Monsieur Christian DIRIX est nommé secrétaire de séance.